

NEUCHÂTEL RANDO
Procès-verbal l'assemblée générale
du samedi 22 avril 2023, à 10 h. 00
au Laténium, à Hauterive

Président : M. Philippe Aubert, président

Présents : 83 membres et invités, selon liste annexée à l'original du procès-verbal

Excusés : 101 membres et invités, selon liste annexée à l'original du procès-verbal

Le président ouvre la séance à 10 h 15.

Philippe Aubert souhaite la bienvenue à tous sur ce site magnifique et salue plus particulièrement la présence de Mme Dominique Robyr Soguel, du Service de l'aménagement du territoire (SAT), d'Henri Cosandey et Roland Golay, respectivement président et membre d'honneur.

Parmi les excusés figurent M. Laurent Favre, conseiller d'État, Mme Adèle Thorens, présidente de Suisse Rando, Michael Roschi, directeur de Suisse Rando, M. Dominique Bourquin, chef du SAT, Michel Kohler, président d'honneur de Neuchâtel Rando, Mme Madeleine Hayoz, présidente de Fribourg Rando, M. Jean-Pierre Leuenberger, président de Neuchâtel Ski de Fond, M. Pierre Schneider, membre du comité de Neuchâtel Rando et M. Vincent Matthey, ancien secrétaire de Neuchâtel Rando.

La présidente du conseil communal de la commune d'Hauterive est absente. C'est la commune qui offre le vin pour l'apéritif, elle en est remerciée.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2022
2. Rapport du président
3. Rapport de la Commission technique
4. Rapport du secrétariat
5. Rapport du coordinateur des courses
6. Présentation des comptes 2022
 - rapport des vérificateurs
 - approbation des comptes
7. Budget 2023– approbation
8. Divers

Une modification est proposée avec l'ajout d'un point 8 Démissions et élections. Un des membres du comité arrive au terme de son premier mandat de 3 ans et doit être réélu.

La modification de l'ordre du jour est acceptée par un lever de main à l'unanimité.

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 avril 2022

Le procès-verbal est disponible sur le site de Neuchâtel Rando et vous le trouvez aussi dans le rapport d'exercice 2022.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2022 est accepté par un lever de main à l'unanimité.

2. Rapport du président

Le rapport du président figure dans le rapport d'exercice 2022. Il ne sera pas lu, mais illustré par quelques images.

Philippe Aubert tient tout d'abord à remercier notre ancien président, Henri Cosandey, pour l'excellent travail qu'il a effectué pendant ses 11 ans de présidence. Il reprend le flambeau d'une association qui fonctionne à merveille. Henri mérite pleinement son titre honorifique de président d'honneur et également une nouvelle fois les applaudissements de l'assemblée.

Cette première année à la présidence lui a permis de découvrir les nombreuses activités liées au balisage : la planification par le responsable du réseau des chemins pédestres, la préparation du travail par la commission technique et le travail des baliseurs sur le terrain, qui seront présentés plus en détails par Léonard Farron.

Il relève ici l'excellent travail effectué par toute l'équipe du balisage. La qualité de ce travail a été mentionnée lors d'une inspection organisée par Suisse Rando.

Tout ce travail de balisage se base sur le plan directeur des chemins pour piétons et des chemins de randonnée pédestre (PD Chemins). La nouvelle version de ce plan, mise en consultation en octobre 2021, est toujours en phase de finalisation par le SAT ; nous venons d'apprendre qu'il devrait être approuvé par le Conseil d'État en juin 2023.

En 2022 que le président a organisé sa première course au sein de Neuchâtel Rando en tant que chef de course. Là aussi, il a constaté le bon déroulement du processus de préparation du programme annuel et la gestion des inscriptions aux courses. Le processus fonctionne et les moyens informatiques actuels doivent permettre d'améliorer son efficacité. Le responsable des courses et son équipe de la commission des courses y travaillent. Daniel Humbert présentera les détails de cette activité.

Un des objectifs que Philippe Aubert s'est fixé en tant que président est de diminuer l'âge moyen des participants à nos activités et aussi l'âge moyen des bénévoles. La tournée 2022 a été ouverte aux familles avec, pour cette première fois, un succès mitigé mais nous allons persévérer.

Une petite déception au niveau du secrétariat, car quelques mois après avoir signé une nouvelle convention de collaboration avec Tourisme neuchâtelois (Tn), nous avons appris qu'il n'était plus possible de continuer la collaboration avec Vincent Matthey qui a été appelé à d'autres fonctions au sein de Tn. Le comité regrette vivement cette décision et il tient ici à remercier Vincent Matthey pour l'excellente collaboration durant ses nombreuses années au sein du comité.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, c'est Monique Trottet Devaux qui assume la responsabilité du secrétariat de Neuchâtel Rando avec l'aide de Sylvie Bailod pour la comptabilité et le support ponctuel de Vincent Matthey pour le site internet.

Par avance un grand merci à Monique Trottet Devaux pour sa disponibilité en tant que jeune retraitée.

3. Rapport de la Commission technique

Léonard Farron est très bien épaulé par de chics collègues. Les détails du travail de son secteur figurent dans le rapport. Quelques images illustrent son domaine d'intervention:

Neuchâtel Rando n'a pas l'exclusivité du balisage et d'autres s'en inspirent, ça c'est le côté technique.

Une photo montre toute l'équipe des baliseurs, ça c'est l'humain. En 2022, on a déploré deux accidents, car le travail n'est pas toujours facile.

Un long travail de réflexion se fait à la morte saison, avec les travaux de vérification des bons à tirer de l'entreprise APW : on n'a pas le droit à l'erreur.

Entretemps, les indicateurs ont été distribués aux baliseurs: c'est un métier, un savoir-faire transmis de génération en génération.

Roland Golay a eu l'idée d'acquérir une nouvelle remorque très performante et Olivier Fritschi a concrétisé le projet.

Optimisation du réseau: en voici une parmi d'autres, le balisage en chemin de randonnée de montagne. Six sentiers qui, de La Chaux-de-Fonds, vont au fond des Gorges du Doubs. Le nombre de km ainsi transformés passent de 20 à 30 km.

Léonard Farron cite la qualification des sentiers et donne des précisions sur les différents niveaux.

Le Parcours de l'eau a été inauguré en juin 2022: il est très fréquenté.

Les itinéraires locaux de Suisse Mobile, N° 286 (boucle au Creux du Van), N° 287 (Sentier des Statues) et N° 288 (la Vy aux Moines) ont été balisés.

Travaux sur les infrastructures : Léonard Farron remercie la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse pour un bel escalier réalisé par la Protection civile. Des améliorations, réalisées dans le cadre du Bergwaldprojekt, ont également été apportées le long de la Voie révolutionnaire, à Valangin. Il remercie également les communes de Boudry et de Cortailod pour la remise en état d'une passerelle.

Le passage sous la route principale nationale, à la Clusette, a été refusé pour des questions budgétaires. Une passerelle en bois indigène sera construite au-dessus de la route.

Neuchâtel Rando a collaboré avec le Parc régional Chasseral en participant à l'exposition sur la mobilité douce, à Evologia.

Elle a également apporté son soutien moral, technique et financier à la réalisation d'une voie franco-suisse, partant de Louadey (F) et passant par le Vieux-Châteleu (F) pour arriver à La Brévine. Elle rend hommage à Michel Hollard, l'homme qui a sauvé Londres.

Avec l'appui de notre association, des sentiers récréatifs randonnée / VTT ont également été balisés à La Côte-aux-Fées.

Lors de la planification, un nouvel itinéraire doit être médité, tracé, repéré, agréé, sanctionné, équipé, balisé, cartographié et décrit. En détail, il faut songer à son opportunité, qu'il soit agréé par les propriétaires concernés (diplomatie). Une fois balisé, il faut le cartographier sur le SITN (canton), Swiss Topo (national) et Suisse Mobile. Il faut ensuite le décrire à des fins touristiques.

La finalisation du Sentier du Lac est en bonne voie, sous la houlette de l'État de Neuchâtel.

Des questions se posent pour l'intégration dans le réseau cantonal des sentiers des tourbières aux Ponts-de-Martel.

Autre sujet de préoccupation chez les agriculteurs détenant des vaches allaitantes qui deviennent plus nerveuses en raison de la présence du loup. L'évolution du cheptel bovin soumet notre réseau pédestre à des contraintes de plus en plus grandes. A l'inverse, l'existence de segments pédestres balisés à l'intérieur des pâturages soumet les agriculteurs à d'évidentes contraintes. Comme gardiens et gestionnaires du paysage, nos agriculteurs œuvrent au bien-être de la population, au bien-être de celles et ceux – de plus en plus nombreux - qui empruntent le réseau pédestre balisé. L'agriculture remplit ainsi une fonction immatérielle, néanmoins bien réelle. Cette fonction devrait être rétribuée par les pouvoirs publics au même titre que les mesures agricoles rétribuées en faveur de la biodiversité. Car elle implique, pour les agriculteurs, dans le terrain, des mesures organisationnelles pas toujours évidentes. La politique agricole devrait prendre ce thème en compte. Suisse Rando serait avisée de pousser à la roue.

Léonard Farron montre quelques exemples d'incivilité qui génèrent du travail supplémentaire.

Il est rappelé que les Gorges de la Poëta Raisse sont fermées en hiver.

Leandro Oetiker de Suisse Rando est venu en reconnaissance pour un nouvel itinéraire technique de Suisse Rando.

Suisse Rando organise annuellement une séance qui réunit les responsables techniques des Associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP).

Neuchâtel Rando a procédé à la 78^e campagne de balisage conduite grâce à ceux qui nous ont donné le feu sacré, entres autres Michel Kohler, Jean Schenk et Henri Cosandey. À nous de nous montrer dignes de ceux qui nous ont préparé le chemin. Émile Brodbeck est à l'origine du balisage.

En 2023, notre Voie révolutionnaire a 25 ans et notre Révolution neuchâteloise 175 ans. Neuchâtel Rando organisera une randonnée sur ce thème.

Léonard Farron est chaleureusement applaudi et remercié par le président qui dit aussi un grand bravo aux baliseurs.

4. Rapport du secrétariat

Monique Trottet Devaux a repris les fonctions de Vincent Matthey qui, en 2022, était encore secrétaire-trésorier, alors qu'elle signait "secrétariat".

L'activité du secrétariat s'articule autour des traditionnels thèmes:

- Procès-verbaux des séances de comité et de l'Assemblée générale.
- Soutien au comité: qu'il s'agisse de promotion, de marketing ou de divers projets.
- Courrier et correspondance qui concerne tous les domaines d'activité de Neuchâtel Rando et qui se font de plus en plus souvent par courriel.
- Gestion des membres avec l'envoi de l'appel de cotisation, du programme des courses accompagnées, de l'invitation à l'assemblée générale et des rappels de cotisation ou pour les abonnements au magazine édité par Suisse Rando.

- Gestion des abonnements "RANDONNER.CH", proposé aux membres de Neuchâtel Rando à prix préférentiel.
- Tenue de la comptabilité, assurée par Sylvie Baillod ainsi que la présentation des comptes.
- Gestion des stocks : merchandising. En 2022, nous avons fait fabriquer, avec nos cartes topographiques périmées, des sacs en papier, par l'atelier les Perce-Neige et des portemonnaies, par l'association Gigilagirafe. Ils sont en vente dans les offices de tourisme de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel.
- Outils de promotion: les brochures sentiers pédestres (best-sellers gratuits); bulletin d'adhésion, à distribuer largement; carnet des randonnées accompagnées, etc.
- Promotion numérique avec le site internet, géré par Vincent Matthey, avec en 2022, une nouvelle gestion des inscriptions aux randonnées accompagnées.
- Communication sur les réseaux sociaux: Facebook et Instagram aussi assurée par Vincent Matthey.

Mme Monique Trottet Devaux profite de cette occasion pour remercier les membres du comité et tout le personnel de Tourisme neuchâtelois qui a pris une part active à l'administration de Neuchâtel Rando, et plus particulièrement Vincent Matthey et Sylvie Baillod.

5. Rapport du coordinateur des courses accompagnées

Daniel Humbert informe qu'en 2022, sur les 35 courses programmées, 31 courses ont été effectuées (AG et 2 séjours inclus) et 4 courses annulées en raison de la météo.

On compte en moyenne 20 personnes pour les courses en train et 25 personnes pour les déplacements avec les Voyages Favre.

32 courses organisées, 5 à 1 étoile, 19 à 2 étoiles, 8 à 3 étoiles, 40^e Jura Rando 1, 2, 3 étoile(s), séjours 1, 2, 3 étoile(s).

Il n'est toujours pas possible de faire des comparaisons avec les années précédentes, en raison des mesures sanitaires dues à la Covid 19.

Daniel Humbert relève la journée très bien organisée à l'occasion du 40^e anniversaire de Jura Rando. Les séjours organisés par Roland Golay ont toujours le même succès.

La commission des courses compte 18 chef.fe.s. Elle a le plaisir d'accueillir deux nouveaux chefs: Josua Robert-Nicoud en 2023 et Stéphane Wiget en 2024.

Gaëtan Membrez a fini sa formation : il est chaleureusement applaudi.

Le responsable des courses rappelle que nous recrutons toujours des chef.fe.s de course. La formation est financièrement prise en charge.

La torrée a connu un bon succès avec une centaine de personnes. Deux familles sont venues en 2022, le but est d'en attirer plus en 2023.

Le programme des randonnées accompagnées 2023 comporte une nouveauté: un QR Code mène à la description de la randonnée.

Les symboles sont les mêmes que sur le site internet. A l'avenir, il est décidé de supprimer le % d'asphalté et d'indiquer la distance de la course. Les participants sont incités à s'inscrire sur le site pour faciliter le travail des organisateurs et la récolte des statistiques.

Pour 2023, 35 courses sont prévues, avec une nouveauté : une sortie en ski de fond.

Daniel Humbert lit le message de Karen Béguin qui s'est cassé l'épaule lors d'une randonnée et a été fort bien soutenue pendant et après. Membre depuis 30 ans, elle ne savait pas qu'elle avait tant d'amis sur qui compter et elle les remercie.

Daniel Humbert adresse un grand remerciement à tous ceux qui s'engagent dans l'organisation des courses.

6. Présentation des comptes 2022 **a) rapport des vérificateurs de comptes – b) approbation des comptes 2022**

Philippe Aubert présente les comptes qui figurent aux pages 17 à 19 du rapport d'exercice 2022.

Si le résultat global est conforme au budget, on constate toutefois des recettes et des dépenses plus élevées.

Il y a trois différences significatives dans les **recettes**:

Cotisations : la part à la recherche de fonds centrale de Suisse Rando est plus élevée, grâce à la bonne gestion de celle-ci.

Randonnées : le montant est toujours difficile à planifier, mais les recettes sont compensées par des dépenses plus importantes.

Dissolution de provisions :

Amortissement "Fonds achat véhicule"	4'829,00
Fonds technique	4'000,00
Fonds "Fluctuations des titres"	15'870,95

Le prélèvement aux fonds a permis d'amortir directement l'achat de la remorque du véhicule.

Le prélèvement au fonds technique est nécessaire, car le montant de la convention avec l'Etat ne couvre pas l'entier des frais de balisage. Ce sujet sera discuté avec le SAT lors de l'établissement de la nouvelle convention.

Différences significatives dans les **dépenses**:

Infrastructure : le matériel de balisage est plus élevé que prévu.

Fonctionnement : il y a moins-value sur les titres, mais tant qu'on ne les vend pas on ne perd rien. Un fonds de fluctuation des titres a été créé sur le conseil de la fiduciaire.

Randonnées : comme mentionné ci-dessus, le poste est compensé par des recettes plus élevées.

Le total des recettes se monte à	Fr.	307'700.53
Les dépenses s'élèvent à	Fr.	307'500.55
Le bénéfice se monte à	Fr.	199.98
Le capital au 31.12.2022 se monte à	Fr.	143'921.97

Le capital correspond à 46,7 % du chiffre d'affaires, ce qui représente une réserve très confortable.

Ces comptes ont été soumis à la fiduciaire que Philippe Aubert remercie pour son excellente collaboration et ses bons conseils.

M. Dani Alves, de la Fiduciaire Müller Christe & Associés, représente l'organe de révision qui a contrôlé les comptes et il remercie Mme Sylvie Baillod pour la bonne tenue de la comptabilité.

Les travaux de révision ont été réalisés début 2023. Il donne lecture du rapport de vérification. La version complète de celui-ci sera transmise prochainement.

Les comptes 2022 sont approuvés par l'assemblée, sans avis contraire, ni abstention.

7. Budget 2023 - présentation et approbation

Le budget est présenté en page 22 à 24 du rapport d'exercice.

Il apporte quelques précisions:

Le montant alloué par l'Etat dans le cadre de la convention qui nous lie ne couvre pas les frais de balisage.

Les recettes et dépenses de randonnées peuvent fluctuer en fonction des courses et des participants.

Les frais administratifs connaissent une augmentation significative suite à la nouvelle convention signée avec Tn pour les frais de secrétariat. En effet, elle n'avait pas été revue depuis plus de 20 ans.

Il est prévu de prélever Fr. 5000.- au fonds de promotion pour lancer une campagne de promotion afin d'augmenter et de rajeunir les membres et de mieux faire connaître nos activités.

Dominique Robyr Soguel souligne que le montant 2023 a été augmenté à Fr. 70'000.- au lieu de Fr. 59'000.-. Neuchâtel Rando est défrayée à part pour les travaux spécifiques pour le Sentier du Lac.

Le Plan directeur cantonal a été voté au Grand Conseil. Le montant alloué est estimé à 3,5 millions. Fr. 300 000.- sont réservés au balisage. Les tâches d'entretien sont assurées par les communes.

Philippe Aubert rappelle que, légalement, les frais de balisage doivent être couverts par les cantons.

Le budget 2023 est approuvé par l'assemblée, sans avis contraire, ni abstention.

Le président remercie les membres pour leur confiance.

8. Démissions et élections

Il n'y a pas de changement dans la composition du comité concernant les membres élus. Monique Trottet Devaux remplace Vincent Matthey comme secrétaire et représentante de Tn.

Pierre Alain Trachsel arrive au terme de son premier mandat et doit être réélu pour un deuxième mandat de 3 ans. Il est appelé à remplacer Léonard Farron

Pierre-Alain Trachsel ajoute que c'est un privilège de bénéficier d'un passage de témoin harmonieux puisque Léonard Farron est encore là avec sa très bonne connaissance du terrain.

La réélection de Pierre-Alain Trachsel est acceptée par acclamation.

10. Divers

La parole n'est pas demandée sous ce point.

La séance est officiellement levée à 11 h 45.

Philippe Aubert informe que l'apéritif sera servi au Laténium et le repas au restaurant Le Silex.

NEUCHÂTEL RANDO

La rédactrice du procès-verbal :

Monique Trottet Devaux

Annexe: présentation PowerPoint de l'Assemblée générale (sur le site internet uniquement)